



Association Danse Macabres d'Europe

Association loi 1901

Formulaire d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone fixe :

Portable :

Souhaite adhérer à l'Association DME en tant que :

- Membre seul avec abonnement au bulletin par messagerie (PDF) --- 29 €
- Couple avec abonnement au bulletin par messagerie (PDF) --- 32 €
- Membre seul ou couple avec abonnement au bulletin papier --- 40 €
- Étudiant avec abonnement au bulletin par messagerie (PDF) --- 18 €
- Membre bienfaiteur --- 50 € ou plus

Choix du mode de paiement :

- Chèque à l'ordre de D.M.E. à adresser à :

Nadine LEGENDRE, BP 300 24, 143 rue de Montamets, 78630 Orgeval

- Virement bancaire à la D.M.E.

(Indiquer vos noms, coordonnées et le type de cotisation choisie dans le formulaire)

IBAN France : 14406 00134 02966751000 81

IBAN hors France : 76 1440 6001 3402 9667 5100 081 BIC : AGRIFRPP844

Fait le :

À :

Signature :



En 1973 Hélène et Bertrand Utzinger découvrent l'église de Meslay-le-Grenet (Eure-et-Loir) et sa Danse macabre (photo) peinte au début du XVI^e siècle. Au cours de leurs recherches sur les Danses macabres françaises et étrangères ils rencontrent de nombreux amateurs et professionnels passionnés par l'art macabre.

Ces contacts les conduisent à la création de l'association « Danses macabres d'Europe » (loi 1901) qui voit le jour en 1987. Elle réunit des chercheurs dont les études portent sur les aspects historiques, artistiques, iconographiques, philosophiques et religieux du phénomène médiéval de la Danse macabre et de ses multiples corollaires tels que le *Memento Mori*, l'*Ars Moriendi*, la Rencontre des trois morts et des trois vifs, les Triomphes de la mort, les Vanités ou encore les sujets eschatologiques comme le Jugement dernier.

L'association répertorie et étudie ces thèmes, récurrents à travers les siècles, et leurs représentations dans l'art monumental (peinture murale, sculpture, vitrail), l'enluminure, la gravure, la peinture, l'art funéraire, la littérature, la musique, les arts du spectacle. Elle organise tous les deux ans des congrès internationaux qui permettent aux chercheurs de présenter les résultats de leurs travaux.

Ces échanges ont eu lieu en France (Chartres, Kientzheim, Vendôme, Rouen et Troyes), en Allemagne (Straubing, Füssen et Kassel), en Autriche (Metnitz), en Belgique (Gand), en Italie (Clusone et Turin), en Roumanie (Sibiu), en Suisse (Ettiswil et Lucerne). Les actes des congrès sont publiés régulièrement. Le XVIII^e congrès international se tiendra en mars 2019 à Paris.

Les membres de l'association se réunissent trois fois par an à Paris, pour des séances de travail d'une journée. Un bulletin de liaison est publié après chaque rencontre, richement illustré et documenté. Parmi les activités proposées figurent également des visites et excursions autour de l'art macabre. L'association participe à des conférences et des événements culturels en lien avec l'art macabre, comme en 2008 à la Chaise-Dieu et en 2013 à Montivilliers, à l'occasion de la restauration de l'Aître de Brisgaret.

Récemment, la DME s'est dotée d'une page Facebook afin d'être présente sur les réseaux sociaux et de faciliter les interactions avec le public et les institutions avec lesquelles elle collabore (musées, associations, collections, universités...).

- Siège social : 13 bis, passage Verdeau, 75009 Paris
- Secrétariat : Hélène Utzinger, 1, rue Saint-Orien, 28120 Meslay-le Grenet
- Courriel : danses.macabres.deurope@orange.fr
- Site internet : <http://www.danses-macabres-europe.org/>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/Danses.Macabres.Europe/>
- Twitter : https://twitter.com/Association_DME